



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

Communiqué de presse N° 01 du 17 Juillet 2019

« Le début de l'opération de délocalisation du village Kalinva par KIBALIGOLDMINES »

Le Réseau des Environnementalistes et Communicateurs des Ressources Naturelles (RECOREN en sigle), une organisation de la société civile spécialisée dans le secteur des ressources naturelles se félicite du début du processus de recensement de la population de Kalinva, un village du groupement MandraMandra, secteur Kibali, territoire de Watsa dans la province du Haut-Uélé en RD Congo par la société Kibalogoldmines, filiale de Randgold dans New Barrick Group et s'inquiète du non-respect du processus de consultation conformément aux dispositions du code et règlement minier en matière de délocalisation des communautés affectées par les projets.

En effet, Jeudi 11 juillet 2019, à l'arrivée d'une équipe mixte de la vérification des maisons, les habitants mécontents ont barricadé la route et brûlé des troncs d'arbre exigeant un plan de consultation, avant que l'entreprise ne procède à la suite de l'opération du recensement. En réponse à cette revendication légitime, la police y a répondu avec une brutalité, causant ainsi plusieurs cas des personnes blessées et des pertes des biens et enregistrés¹. La police a aussi utilisé de lacrymogène pour disperser les manifestants suite à l'incompréhension.

Dans l'analyse des données collectées à l'étape d'enquête de recensement, le RECOREN s'indigne contre l'abus des droits humains ayant entaché le processus, mais aussi de l'utilisation de manière disproportionnée des forces par la police. Il constate également le manque de transparence dans cette opération, le manque de consultation préalable, libre et éclairée dans l'opération menée par Kibalogoldmines, ce qui entre en contradiction avec l'**annexe XVIII**, section 2, article 3 point A à C du règlement minier, qui dispose que : «Le processus de délocalisation, d'indemnisation, de compensation, de déplacement et de réinstallation résultant d'activités minières est soumis aux principes universellement admis en matière de déplacement des communautés locales pour raisons d'investissements miniers qui incluent notamment : a) le principe de consultation et de participation communautaire durant toutes les étapes et phases du processus de déplacement et de réinstallation des personnes affectées ; b) le principe du respect des droits humains ; c) le principe de transparence exigeant la divulgation et la disponibilité de toutes les informations sur le processus de déplacement localisation et de réinstallation des communautés locales affectées».

¹ SUNAMA MELANIE CHANGBA habitant Kalinva depuis 2003, épouse à NESORO DIKUBA (décédé), mère de 6 enfants, a été blessé par un policier au niveau du ventre dans la maison de Jeanne AMBELE lors de son refuge après le lancement de gaz lacrymogène près de 50m du lieu de barricade de la route par les manifestants. LOVOYO CATHERINE, femme du chef de village (ALETSA TASILE) voulant se rendre au marché a été dépouillé de ses biens dont un téléphone de la marque TECHNO, capacité: 16 GB et une somme d'environ 275.000 fc, elle a reçu des coups et blessures corporels à la tête particulièrement aux oreilles. MINISALE NEEMA Mariée à ADJUDI AZILE, sortie environs deux semaines de la salle d'opération a depuis sa parcelle était suivi par un policier qui l'a enlevé de force de sa chaise et mis par terre avec des coups corporels. Toutes ses trois victimes étaient internées au Centre Hospitalier de Kibali. POPY AMBELE, l'enfant de Jeanne AMBELE a pour lui reçu des coups de la part des policiers par le front (poitrine gauche) lors de cette opération, tabassé par terre, évacué vite au centre de secours de SILOE de Gola environs dizaine de kilomètre au sud du lieu de Manifestation ; il y reste jusqu'à présent sans une assistance.



RECOREN-ONG

Cadre de dialogue pour la bonne gouvernance extractive

Au vu de ce qui précède, le RECOREN Recommande :

1. A la population de Kalinva :

- ✓ De prôner le dialogue comme voie idéale de résolution de différends et dénoncer tous habitants clandestins et faux détenteurs des jetons ;
- ✓ De Collaborer étroitement avec la société KibaliGoldmines dans ce processus de recensement et ;
- ✓ De se mobiliser pour dénoncer en temps réel les violations des droits de l'homme dans cette opération.

2. A KibaliGoldmines

- ✓ D'examiner et donner suite aux revendications de la communauté de Kalinva dans l'étape de l'enquête de vérification et ou contre-vérification et ;
- ✓ D'impliquer la participation effective des communautés locales affectées au processus en ce qui concerne la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du processus.

Le RECOREN demande également aux autorités politiques et judiciaires d'ouvrir les enquêtes pour établir les responsabilités sur le cas d'abus des droits humains et d'en punir les auteurs directs ou intellectuels.

Pour le RECOREN-ONG

Dieu Merci THUAMBE

Secrétaire Exécutif/Point Focal RN

Contacts : +243(0)817417307, +243(0)977780132 E-mail :
recorenongsociv@gmail.com

¹ SUNAMA MELANIE CHANGBA habitant Kalinva depuis 2003, épouse à NESORO DIKUBA (décédé), mère de 6 enfants, a été blessé par un policier au niveau du ventre dans la maison de Jeanne AMBELE lors de son refuge après le lancement de gaz lacrymogène près de 50m du lieu de barricade de la route par les manifestants. LOVOYO CATHERINE, femme du chef de village (ALETSA TASILE) voulant se rendre au marché a été dépouillé de ses biens dont un téléphone de la marque TECHNO, capacité: 16 GB et une somme d'environ 275.000 fc, elle a reçu des coups et blessures corporels à la tête particulièrement aux oreilles. MINISALE NEEMA Mariée à ADJUDI AZILE, sortie environs deux semaines de la salle d'opération a depuis sa parcelle était suivi par un policier qui l'a enlevé de force de sa chaise et mis par terre avec des coups corporels. Toutes ses trois victimes étaient internées au Centre Hospitalier de Kibaliét PAPY AMBELE, l'enfant de Jeanne AMBELE a pour lui reçu des coups de la part des policier par le front(poitrine gauche) lors de cette opération, tabassé par terre, évacué vite au centre de secours de SILOE de Gola environs dizaine de kilomètre au sud du lieu de Manifestation ; il y reste jusqu'à présent sans une assistance.